

Burundi : la communication du président mise à mal après un couac

RFI, 24-05-2019 Il y a quelques jours, le président Pierre Nkurunziza a nommé le Conseil national de la communication, l'organe de régulation des médias qui est censé être indépendant. Problème : il a signé d'abord un décret de nomination du bureau du CNC, composé notamment d'un président, un vice-président et autre secrétaire exécutif, qui a été rendu public avant que ses équipes ne se rendent compte qu'il y avait une grave erreur de casting puisque ce bureau ne doit en principe être élu que ce vendredi.

La machine à communiquer était bien rodée du moins jusqu'en début de semaine. Dans un premier temps, le président Pierre Nkurunziza nomme par décret 15 membres du Conseil national de la communication, à charge pour eux d'élire leur bureau de cinq personnes. Sur le papier, chacun parmi eux peut être candidat même si le pouvoir prend le soin de désigner avant le vote ceux qui vont diriger cet organe de régulation des médias, selon un de ses anciens membres. Mais tout le monde joue le jeu. Des bulletins sont distribués, puis on passe au vote, à bulletin secret comme il se doit et comme par hasard, ce sont les candidats du pouvoir qui sont élus à chaque fois. Mais le machinisme s'est grippé cette fois-ci. Le président Pierre Nkurunziza a signé il y a plus d'une semaine un décret qui annonce un bureau censé avoir été élu par les membres du CNC. La bêtise ne sera découverte que trois jours ensuite, lorsque ce texte est publié par erreur. Le président est alors obligé de signer un second décret qui confirme la nomination de ceux dont il avait déjà annoncé la victoire. Mais le mal est déjà fait, car ces deux textes et les deux dates circulent sur les réseaux sociaux et font le bonheur de ses détracteurs.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});